

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

TROISIEME PARTIE.

LOUIS XIV ENTREPREND LA FONDATION D'UNE COLONIE CATHOLIQUE
EN CANADA.

LIVRE PREMIER.

Depuis l'année 1664 jusqu'à la fin du gouvernement de M. de Courcelles,
en 1672.

CHAPITRE VIII.

SITUATION DES NATIONS IROQUOISES A L'ÉGARD DES FRANÇAIS
DEPUIS LA GUERRE DES AGNIERS

JUSQU'A LA FIN DU GOUVERNEMENT DE M. DE COURCELLES.

I.

Bourgades sauvages près de Villemarie, Gentilly et la prairie de la Madeleine.

L'un des fruits que procura la paix avec les Iroquois fut la formation de quelques bourgades, composées de sauvages de diverses nations, qui, désirant d'embrasser le christianisme ou de le professer plus librement, s'établirent alors auprès des habitations Françaises, conformément aux intentions du Roi. Ce prince désirait d'amener d'abord ces barbares à la vie sédentaire, afin de pouvoir les civiliser ensuite et les rendre chrétiens ; et ce fut pour entrer dans ces vues que les prêtres du Séminaire de Villemarie, surtout M. de Fénelon et M. d'Urfé, établirent, comme il a été dit, une bourgade sauvage au-dessus de la Chine, dans l'île de Montréal. Une autre, composée d'Iroquois et de Hurons, avait déjà pris naissance en face de Villemarie, sur le bord du fleuve Saint-Laurent, à la prairie de la Madeleine, par le zèle des Pères Jésuites, surtout du Père Frémin, qui en fut le fondateur. Dès l'année 1667, les prêtres de Saint-Sulpice, ayant commencé d'aller en Mission chez les sauvages, comme on l'a dit, les PP. Jésuites conçurent le dessein d'en établir une fixe sur leurs terres de la Prairie de la Madeleine, et adressèrent pour cela une requête à M. Talon, qui leur répondit d'une manière favorable le 4 octobre de la même année. Cette Mission ne commença pourtant qu'en 1669, par quelques sauvages qui s'y établirent. Deux ans après, on y comptait dix-huit ou vingt familles ramassées des deux nations